

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Série Sciences économiques et sociales

Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris)

Oral

Économie

Le jury a entendu 21 candidats. Les notes délivrées se sont échelonnées de 1/20 à 19/20, avec une moyenne de 11 et un écart type de 4,2. Six candidats ont obtenu 15 et plus, ce qui est un excellent résultat.

Le principe de l'épreuve est basé sur un entretien de trente minutes entre le (la) candidat(e) et les deux membres du jury. Il est demandé au (à la) candidat(e) de présenter pendant vingt minutes un dossier tiré au sort. Cet exposé est suivi d'un jeu de questions-réponses de dix minutes. Peu de candidats ont utilisé le temps qui leur était offert, de nombreux exposés se situant plutôt autour de quinze minutes. Compte tenu des innovations introduites dans l'épreuve orale cette année, le non respect de ce cadre horaire a été peu pénalisé. Il n'en sera pas de même au cours des prochaines années.

Toutes les présentations ont manifesté un effort de structuration de la pensée avec un plan explicite et un effort d'équilibre entre les parties traitées: ce progrès manifeste depuis le dernier concours est donc maintenant bien ancré dans l'esprit des candidats, à la grande satisfaction du jury. De même, la demande du jury de proposer des intitulés de partie, section ou paragraphe résumant les problématiques développées et faisant apparaître clairement des clivages fondamentaux semble avoir été comprise par la quasi-totalité des candidats. Par contre, les transitions entre chacune de ces étapes du raisonnement restent brèves, sinon absentes. L'apprentissage des techniques formelles (et logiques) de l'exposé est donc perfectible.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relèvent tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayent les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. L'introduction de dossiers comprenant une large part empirique a permis de rompre avec des intitulés trop académiques, majoritaire au cours des années précédentes. Comme par le passé, les thèmes sont choisis par les membres du jury en raison de leur résonance avec l'actualité économique; et comme par le passé, relever cette congruence en multipliant les ponts entre les faits présentés dans les dossiers et d'autres illustrations empiriques contemporaines (ou historiques) a été bienvenu. Car si l'on enregistre des efforts pour essayer de lier faits stylisés et théories économiques, les résultats restent parfois encore décevants dans ce domaine. La lecture des rapports du Conseil d'Analyse Economique (<http://www.cae.gouv.fr/>) qui avait été conseillée lors d'un précédent rapport de jury a semble t-il rencontré quelques échos. Cet effort doit être poursuivi tant il répond à cette attente d'un lien plus étroit entre la dimension académique de l'exercice (la référence à la théorie économique) et la réalité économique.

Cette année encore, la méconnaissance de certains grands auteurs et débats historiques de la pensée économique (débats qui n'ont rien perdu de leur actualité) reste l'un des points faibles de nombre de candidats. Il en est de même pour certains concepts clefs à la base de l'économie moderne et qui semblent mal assimilés. Ce fut le cas en particulier de la courbe de Phillips sous toutes ses formes. Or, le rappel de ces concepts, par exemple lors des questions qui suivent la présentation du dossier, a pour objectif non seulement d'approfondir les thèmes présentés dans ces dossiers, mais plus souvent encore de sonder la culture générale de candidats pouvant avoir eu à présenter un autre sujet au cours de l'exposé. L'intention du jury est de rattraper un(e) candidat(e) ayant eu à traiter, avec un résultat contestable, un sujet moins commun. Malheureusement, cela a joué trop fréquemment en défaveur des candidats.

Un dernier point enfin. En macroéconomie, le programme théorique est quasi exclusivement centré sur l'économie fermée. C'est tout particulièrement le cas au niveau du traitement du modèle ISLM. Toutefois, au delà de la comptabilité nationale, une connaissance approfondie permettant l'analyse des balances de paiement est exigée. Les candidats ont eu tendance, à tort, à considérer ces éléments comme hors programme. Certains en ont clairement pâti. Nous rappelons donc que tous les documents macroéconomiques comptables doivent être connus et les candidats doivent avoir les connaissances nécessaires permettant de donner un sens à leur contenu.

Bibliographie indicative :

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2004.
Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Pearson, 4^{ème} Ed., 2007.
Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le chômage : fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2004.
Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La découverte, 2003.
Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. – Julliard, 2002.
Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. - Flammarion , 1997.
Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*, La Découverte , 1994.
Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, collection Dominos, Flammarion, 1996.
Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Odile Jacob, 1991.
Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.
Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002.
Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux).
Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.
Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2004.
Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998.
Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2004.
Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 1, Economica , 1993.
Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 2, Economica , 1995.
Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 2002.
Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 4^{ème} Ed., 2006.

Sociologie

Pour la première fois cette année, la nouvelle formule de l'épreuve orale de sociologie, telle qu'elle a été définie en juillet 2007 [*Journal officiel* du 26 juillet 2007], entrain en vigueur.

La pratique instituée depuis plusieurs années, en sociologie comme d'ailleurs en économie, était celle d'une interrogation sur un sujet « sec » : une question, ou une notion, un concept, sans documents. Pour l'illustrer, on peut donner l'exemple de quelques sujets des années précédentes : L'école s'est-elle démocratisée ? - Peut-on parler d'une culture populaire ? - Peut-on parler de fin des classes sociales ? - Telles mères, telles filles ? - Le travail c'est la santé - Y a-t-il un déclin de la sociabilité ? - Statistique et sociologie - Le bonheur - L'exclusion - Le rôle de la famille dans la reproduction sociale, etc.

Or, il était apparu, depuis plusieurs années, que ce type d'épreuves favorisait les candidat-e-s ayant une culture économique et sociologique « théorique » acquise par un « bachotage » manquant parfois de profondeur. En cela, ces épreuves ne facilitaient guère la détection des candidat-e-s susceptibles de devenir ensuite de bons chercheurs en sciences économiques et sociales, qui ont comme caractéristique d'être d'abord des sciences de l'enquête et de l'analyse empirique.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réformer ces deux épreuves, pour en faire désormais des épreuves d'interrogation sur documents (dont le coefficient est en outre porté de 1,5 à 2) : les candidat-e-s disposent du même temps de préparation (1 heure) et de présentation (15 minutes de présentation, suivies de 15 minutes d'entretien avec le jury) qu'auparavant, mais ils sont désormais confrontés à des « dossiers » documentaires, composés d'un nombre limité de documents de nature différente : tableaux de données, graphiques, textes, cartes, images...

Cette nouvelle épreuve se rapproche ainsi dans ses modalités des épreuves semblables auxquels sont soumis depuis plusieurs années déjà les candidats des épreuves orales des concours « Sciences sociales » des autres Écoles Normales Supérieures, auxquelles élèves et enseignants de classes préparatoires sont bien habitués. Les candidat-e-s admissibles, confrontés pour la première fois à cette épreuve sur dossier, étaient d'autant moins pris-es au dépourvu que les modalités et les enjeux de l'épreuve, ainsi que les attentes du jury, avaient été auparavant présentés de façon détaillée aux professeurs de sciences sociales des classes préparatoires B/L, dans un document également disponible en ligne depuis plusieurs mois, de même qu'un certain nombre d'exemples de sujets¹.

¹ Ces documents sont disponibles sur le site de la section de sociologie de l'ENS Lettres & Sciences Humaines : <http://socio.ens-lsh.fr>.

De fait, le jury n'a pas constaté, dans l'ensemble, de difficulté notable à s'appropriier les nouvelles formes de l'épreuve. On peut considérer qu'en moyenne, les candidat-e-s n'ont pas été déroutés par l'exercice, et s'en sont, toujours « en moyenne », acquittés de façon satisfaisante. Dans l'ensemble, les candidat-e-s ont ainsi correctement maîtrisé les aspects formels de l'épreuve : un exposé clair et construit de 15 minutes, proposant le traitement argumenté d'une problématique élaborée à partir des documents proposés dans le dossier, suivi de 15 minutes de réponses aux questions du jury, destinées à reprendre certains éléments de commentaire des documents, à approfondir l'argumentation lorsqu'elle était satisfaisante, ou bien à revenir sur certains de ses éléments lorsqu'ils ont été trouvés insuffisants ou imprécis.

Sur le fond, une première difficulté posée par la nouvelle épreuve résidait dans la nécessité, pour les candidat-e-s, d'élaborer une « problématique », autrement dit de formuler la question à laquelle ils entreprennent ensuite de répondre, sachant que le « titre » donné généralement au dossier restait – à dessein – général pour les obliger à ce premier effort. Cette nécessité a globalement été bien comprise ; les candidat-e-s se sont efforcés d'élaborer des « introductions » à leurs exposés articulés autour de la construction d'une telle problématique.

La seconde difficulté, plus nouvelle, résidait dans la description et l'interprétation des documents, ainsi que dans l'articulation entre ces usages des documents et l'élaboration générale de l'argumentation. On attendait donc des candidat-e-s qu'ils démontrent leur capacité à présenter, décrire et utiliser correctement les documents qui composaient le dossier, tout en ne perdant pas de vue que la façon dont ils mobilisent ces analyses pour servir la construction de leur argumentation reste une composante fondamentale de l'évaluation. En effet, l'introduction d'un dossier documentaire dans l'épreuve n'exempte pas pour autant les candidat-e-s de l'élaboration d'une réponse argumentée à une question correctement formulée. L'épreuve orale de sociologie n'est pas devenue seulement un exercice de lecture et d'interprétation de documents, elle est et reste, plus que jamais, une épreuve d'organisation du propos, selon des modalités proches de celles de la dissertation : une problématique doit être affirmée, un questionnement élaboré, qui procède par l'articulation ordonnée d'une série d'interrogations, d'hypothèses et d'affirmations, que les recours aux documents viennent ensuite éclairer, illustrer, démontrer, nuancer ou discuter. Il fallait donc se tenir à égale distance de deux tentations opposées : d'une part, il fallait éviter de « décrire avant d'affirmer », d'analyser sans problématiser, le dossier documentaire. Cette première tentation a produit dans certains cas des exposés trop faiblement structurés, ou organisés seulement superficiellement selon des plans convenus ou bien peu convaincants. D'autre part, il fallait se garder également de la tentation de faire comme si l'épreuve n'avait pas changé, et de ne mobiliser que trop faiblement les documents et les éléments factuels qu'ils contenaient. Dans quelques cas, comme par exemple sur la question des « ruptures d'union », des candidats ne sont pas parvenus à s'affranchir des jugements de valeurs ou d'exposés préconstruits qui les conduisaient à des lectures distraites ou erronées des documents. Un candidat ayant à traiter de la situation des « sans domicile », a ainsi, en dépit des tableaux, imputé leurs problèmes de santé à « une volonté de ne pas se soigner », et a réitéré près d'une douzaine de fois le lapsus « sans papier » au lieu de « sans domicile ». Tableaux, définitions, catégories d'analyse mobilisées dans le dossier constituent les précieux points d'appui de la problématisation et peuvent servir aussi, plus qu'à l'occasion, d'utiles parapets.

S'agissant de l'analyse des documents proprement dite, le jury était attentif au respect d'un certain nombre de règles simples : nous rappelons donc, que les candidat-e-s ne doivent pas oublier de présenter les documents qu'ils utilisent, et qu'ils doivent veiller à construire des énoncés rigoureux présentant ces résultats. Les candidats doivent garder à l'esprit qu'ils se soumettent à un exercice de communication : leur capacité à se faire comprendre clairement et précisément, y compris par exemple de l'éventuel public qui assiste à l'épreuve et qui n'a pas les documents sous les yeux, est évaluée de façon attentive.

Pour conclure sur une note positive, le jury constate que dans l'ensemble, la lecture des documents statistiques reposant sur des techniques d'analyse des données relativement complexes, comme notamment l'analyse factorielle et les modèles de régression, était plutôt bien maîtrisée. S'agissant en particulier des modèles de régression, à une ou deux exceptions près, la forme de raisonnement qu'ils étayaient, reposant sur la clause « toutes choses égales par ailleurs », était comprise et assez correctement mise en œuvre. On peut cependant inviter les candidat-e-s de la prochaine session à être plus attentif-ve-s que leurs prédécesseurs aux valeurs des tests de significativités des coefficients de régression (en général figurés par un nombre plus ou moins élevé d'astérisques dans les modèles de régression), très unanimement ignorés cette année, ce qui les a conduit souvent à commenter des effets de facteurs que les données ne permettaient en réalité pas de corroborer.

Vingt candidats se sont présentés cette année. Les notes s'échelonnent de 2 à 19 (deux 19/20, un 17, un 15, un 13, trois 12, un 11, un 10, quatre 9, un 8, un 7, deux 6, un 3 et un 2). La moyenne est de 10,4 et l'écart-type est de 4,7.

Géographie

Le jury a entendu cette année 4 candidats dont les notes sont de 7, 9 13 et 15.

Comme les années précédentes, les bonnes prestations sont d'abord celles qui ont montré une maîtrise du temps de parole, une démonstration claire et hiérarchisée, une précision du vocabulaire, une localisation correcte de la carte mobilisant les positions relatives à différentes échelles.

Les candidats sanctionnés par une note inférieure à 10 ont soit négligé la localisation précise de la carte ou encore le document d'accompagnement, ou bien ne se sont pas bien mobilisés pour les questions du jury, en plus d'erreurs ou d'oublis sur le fond. Les questions du jury ont vocation à revenir sur des imprécisions ou des oublis, à tester la culture géographique du candidat pour lui permettre de marquer des points supplémentaires.

Le jury rappelle que les cartes affichées dans la salle de préparation (carte géologique de la France et carte routière récente, toute deux au 1/1 000 000^e) doivent être utilisées pour mesurer une distance entre Rouen et Paris, pour localiser les principales directions de transport sur la carte de Chambéry.

Concernant la description des paysages, une précision du vocabulaire est attendue et valorisée (description des méandres et de la dissymétrie de la vallée de la Seine), son absence nuit à la compréhension de la carte (cluse de Chambéry).

Le jury rappelle que cette épreuve de géographie a toute sa place dans un cursus de SES car elle permet de comprendre les dynamiques contemporaines des espaces.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu cette année 16 exposés (soit deux de moins qu'en 2008) de qualité très inégale, d'où des notes qui s'échelonnent de 03 à 18/20. Sur le plan formel, trop de candidats n'ont pas respecté le temps imparti et ont achevé leur présentation beaucoup trop vite. Par ailleurs, certains exposés se sont avérés très déséquilibrés, quinze minutes étant consacrées à une première partie et la dernière étant présentée en deux ou trois minutes. Le jury rappelle que les candidats doivent non seulement faire l'effort d'intervenir pendant vingt minutes mais tenter d'utiliser ce temps de manière équilibrée. En outre, il rappelle que la maîtrise de la prestation orale suppose de rester mobilisé tout au long de l'épreuve. En effet, le jury a été surpris par l'ennui que semblaient manifester certain-e-s candidat-e-s pendant l'interrogation.

Sur le fond, trop de candidats peinent à construire un véritable plan qui prenne en compte l'ensemble des aspects du sujet et permette de développer une argumentation pertinente. Par ailleurs, certains oublient de donner une définition élémentaire mais précise des termes du sujet (par exemple sur « les jeunes » ou sur les médias en France) ce qui les conduit à adopter des problématiques superficielles ou à tomber dans le hors sujet. Le jury a été frappé par d'importantes lacunes sur des points essentiels des sujets posés (le statut des Juifs n'est pas mentionné dans l'exposé sur « la France sous l'Occupation », la CGT n'est pas citée à propos du « Syndicalisme en France ») et dans certains cas par une vision téléologique du sujet (l'année 1936 est présentée comme la « répétition générale » de la Seconde Guerre mondiale). Comme chaque année, les candidats font très souvent l'impasse sur la dimension économique des sujets posés, et témoignent d'hésitations sur des faits économiques sensés être étudiés au cours de l'année de préparation. Le jury a noté avec satisfaction des connaissances historiographiques chez les candidats, mais regrette qu'elles soient parfois trop superficielles et se résument à la seule citation des auteurs et/ou des œuvres : par exemple, à propos des totalitarismes, quelques éléments biographiques auraient permis de resituer Hannah Arendt et son œuvre.

Au final, le jury tient à souligner que de très bons exposés – alliant précision des connaissances et qualité de la démonstration – ont été présentés aussi bien sur des sujets politiques qu'économiques et sociaux. Il encourage les futurs candidats à avoir une vision large des sujets et à insister sur la construction de leur propos.

Le jury a entendu cette année 6 candidats et s'est réjoui de constater une très nette amélioration de la qualité globale des exposés. La suppression de l'épreuve pour les LV2 et sa restriction aux seuls candidats de LV1 a semble-t-il autorisé une plus grande homogénéité des diverses prestations. L'amplitude entre la note la plus basse (8,5) et la plus haute (15) s'est réduite, une seule note se situe en dessous de la moyenne, les cinq autres candidats ont tous obtenu entre 13 et 15. La moyenne générale est de 13,25. Les candidats ont fait preuve d'une bonne maîtrise de la gestion du temps et de l'organisation de l'épreuve, ainsi que d'un niveau de langue tout à fait correct, voire très satisfaisant – peu ou pas de grossières lacunes lexicales, le vocabulaire métalinguistique de base de l'explication de texte était acquis. C'est donc un bilan globalement satisfaisant, meilleur que celui des deux années précédentes. Il semble que les conseils donnés dans le précédent rapport ont été suivis et, plutôt que de les reprendre ici sous une forme abrégée, nous recommandons aux futurs candidats de bien vouloir s'y reporter et les lire attentivement.

Les textes tirés au sort portaient sur des articles généraux, extraits de la presse hebdomadaire et quotidienne : l'éducation (les instituts pour enfants dits précoces, les préjugés sur la vie étudiante), la société (le 150^{ème} anniversaire de la théorie de l'évolution de Darwin, religion et laïcité), ou la politique (le mouvement des Verts, la loi sur la protection des données personnelles).

Zeit online

- So sind sie. Die gängigen Vorurteile Über Studenten– und was Forschung und Statistik dazu sagen. (April 2009)

Der Spiegel

- 150 Jahre Evolutionstheorie. Ist Darwin gescheitert ? (Spiegel online, 19/01/2009)

- Erziehung. Kleine Einsteins. (Der Spiegel 15/2009, S.52)

Deutschlandradio

- Das Erbe der Ökopaxe. Werden die Grünen noch gebraucht ? (25.05.2009)

- Mehr Sensibilität in Sachen Datenschutz (4.05.2009)

- Glaube, Humanismus, Atheismus. Wertevermittlung ohne Religion (24.04.2009)

La qualité des prestations s'explique par l'équilibre que les candidats ont su apporter à leur exposé, entre les parties résumé/synthèse puis le commentaire et la prise de position personnelle. De manière générale, le jury a apprécié lorsque les candidats ont spontanément établi un rapprochement entre le texte et l'actualité immédiate ou bien l'ont resitué dans un contexte, politique ou théorique : par exemple, pour un article s'interrogeant sur la religion, l'athéisme et l'humanisme, la candidate a su faire le lien avec le référendum ayant eu lieu à Berlin sur la question de la place de la religion dans la société berlinoise (pour ou contre le choix entre enseignement éthique et religieux dans les écoles de la capitale); telle autre candidate, reconnaissant le caractère polémique d'un article sur le mouvement écologiste, s'est référée à l'œuvre de Hans Jonas, *Das Prinzip Verantwortung*, et n'a pas hésité ensuite à défendre des opinions personnelles contraires à celles présentées dans l'article... autant de recontextualisations et de prises de positions bienvenues dans le cadre de cette épreuve.

En conclusion, le jury insiste sur la nécessité de lire régulièrement la presse germanophone, pour acquérir une bonne connaissance des réalités politiques, sociales, économiques des pays germanophones, ainsi qu'une ouverture sur l'actualité internationale.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : **11**

Répartition des notes : 02/20 (2) ; 03/20 (1) ; 07/20 (1) ; 09/20 (1) ; 10/20 (1) ; 11/20 (2) ; 12/20 (2) ; 14/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **8,45/20**

Sources utilisées :

Boston Globe

The Economist

The Guardian

The Nashua Telegraph

New York Times

San Francisco Chronicle

Time Magazine

The Times

Pour les candidats de la série Sciences économiques et sociales, le jury a veillé à choisir des textes accessibles portant sur des thèmes familiers pour les spécialistes de sciences sociales (économie, société, politique).

Format de l'épreuve :

Eu égard aux erreurs constatées au cours de certaines prestations, il convient de rappeler que l'épreuve comprend plusieurs étapes qu'il est nécessaire de suivre. Tout d'abord, les candidats disposent en tout d'une vingtaine de minutes pour effectuer leur prestation, qui est suivie d'une dizaine de minutes d'entretien avec le jury.

Au cours de ces vingt premières minutes, il leur faut d'abord brièvement introduire le texte, puis en lire un passage de leur choix. Ensuite, il leur est demandé de résumer le texte pendant cinq à sept minutes maximum. Enfin, ils ont une dizaine de minutes maximum afin d'analyser le document de manière critique, en faisant intervenir des éléments de repérage pertinents propres à contextualiser le point de vue et les thèmes développés dans l'article.

Cette année, quelques candidats de la série SES ont parfois oublié de lire un passage des textes ou analysé le texte sans le résumer au préalable. A plusieurs reprises, les prestations ont duré à peine plus de dix minutes, ce qui est insuffisant et ne peut permettre de restituer et de commenter le texte de manière satisfaisante.

On a observé chez certains candidats une ignorance du format de l'épreuve ainsi qu'une maîtrise plus qu'imparfaite de la langue (ignorance des règles élémentaires de syntaxe, de phonologie ; manque de variété lexicale ; erreurs de compréhension globale sur le texte). Mais dans l'ensemble, la moyenne de l'épreuve en SES est tout à fait proche de la moyenne des anglicistes et le niveau global de langue s'est avérée correct.

Pour les questions de gestion du temps, de méthode d'analyse et de travail de préparation spécifique à l'épreuve, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport sur l'épreuve de texte de presse passée par les candidats anglicistes.

Espagnol

Se reporter au rapport de l'oral, analyse d'un texte hors programme (LV1 – LV2) des séries lettres et arts, langues vivantes et sciences humaines.



15 parvis René-Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lsh.fr>

rubrique *Etudes*, *Entrer à l'ENS LSH*, *Concours*
admissions@ens-lsh.fr

ISSN 0335-9409